stration (tél. 1182) - Rédaction (tél. 382)

LE PAIRIOTE

## « Imposer, c'est prévoir »

Notre feuilleton :

## QUO VADIS?

Il est intéressant de montrer les différences qui existent entre le budget belge et le budget français. Ce dernier est surtout un budget fiscal qui est alimenté par des produits d'impôts et qui a pour but d'assurer le fonctionnement des services publics; ce n'est que depuis le rachat de l'Ouest, que les recettes présentant un autre caractère ont pris une certaine importance; elles ne représentent guère, cependant, que le dixième des ressources totales du Trésor. Tout différent est le caractère du budget belge.

Pagmentation est done 3 exprés de 100 %, Mais il ries fautrait pas conclure que le manifer constitue que de l'appeau transparent de manifer proportion. Ce sont accrues dans la méme proportion. Ce sont accrues des important de simple est accounts dans l'étaine de l'appet de l'appet de l'appet de l'appet de l'appet de autres êtate de L'orett, de douanne ne représentent guère, en effect, que d'à 45 france par habitant : c'est une moyenne qui n'a rien d'excessif et que l'appet de autres êtate de l'appet d'appet de l'appet de l'appet de l'appet de l'appet de l'appet de

## Tyrannie blocarde dans le Grand-Duché. -- Scènes " portugaises "

La semaine dernière a eu lieu la discussion d'une interpellation au sujet des accidents d'automobiles. — Il n'existe dans le Luxembourg aucun impôt sur les autos et le réglement concernant la circulation de ces véhicules est resté lettre morte et du reste insuffisant. — Aussi tous les jours les journaux rapportent les accidents les plus graves de personnes écrasées, tuées ou mutides par des automobilistes, qui le mal fait disparaissent lâchement en gagnant une des froutières. Il ne faut pas oublier que dans le Luxembourg, il est peu d'endroits où un automobiliste ne puisse pas en 5 à 20 minu-tes passer une des frontières du pays. Dans les derniers jours, nous avons eu à ce sujet plusieurs exemples qui ont ému le pays en-

l'Egise, ni avec un unaver qu'une bourgeoisie, que de n'avoir avec eux qu'une bourgeoisie, que dis-je, une fraction de bourgeoisie, incessamment traillée entre sa conscience et ses intérêts, ne croyant plus à cette liberté négative qui était jadis tout son programme, expropriée, avant peu, par le cléricalisme modern style, du programme si récomment emprunté aux partis démocratiques, et qui, sans foi, aans enthousiame, sans idéal, n'a même plus pour ressort la perspective prochaine de conquérir le pouvoir.

# La Grande-Duchesse de Luxembourg A BRUXELLES

La visite revêt un caractère chi implicité, de cordiale intimité, es

M. le Président. — Quelques orateurs sont encore inscrits dans la discussion du budget des Travaux Publics. Je les engage à être très brefs et l'exprime le nobme désir à l'égard de M. le ministre pour as réponse. Nous pourrions ainsi terminer cette discussion vers trois heures et demie ou quarte heures et la Chambre pourrait s'associer aux souhaits de bienvenue que le pays s'apprête à adresser à la Grande Duchesse de Luxembourg. (Très bien! sur tous les bancs.)

de Lixembourg. (Tres bien: sur tous les bancs.)

M. Poncelet. — Au moment où la Grande Duchesse de Luxembourg traverse la province que j'ai l'honneur de représenter ici et y est l'objet des acclamations de la population, je tiens à m'associer aux paroles que vient de prononcer M. le Président et à dire les sentiments d'amitié qui lient notre province à un pays, dont les destinées ont été longtemps communes au cours de l'histoire. (Très bien!)

Jeudi soir, M. le ministre des Chemins e fer a ordonné, par circulaire spéciale, 'arborer le drapeau national aux gares et âtiments dépendant de son département, long de la ligne par où passait la Grande

## Le projet scolaire en Sections.

La 2e section de la Chambre a terminé, vendredi, l'examen du projet scolaire. Elle l'a adopté par 13 voix contre 8. M. Colaert a été nommé rapporteur.

M. Poullet, qui assistait à la séance, a longuement réfuté les objections que M. Buyl exait présentées au cours de ses deux discours. L'honorable ministre a démoil les statistiques présentées par M. Buyl et a démontre, chiffres à l'appui, que le projet Buyl colterait à l'Etat 15 millions et aux Provinces 2 millions de plus que le projet dépoée par le Gouvernement.

M. Colaert s'est attaché à démontre les la contract de la contract de la contract de la course de la couvernement.

depose par le Gouvernement.

M. Colaert s'est statsché à démontrer la
parfaite constitutionnalité du projet. L'honorable député a demandé que le projet déposé par M. Woeste et relatif aux cantines
scolaires soit discuté en même temps que le
projet scolaire du Gouvernement.

# LA JOURNÉE

Los socialistes et les réceptions de chefs d'Etats. — Du « Peuple » (compte-rendu de la dernière assemblée de la Fédération socialiste bruxelloise):

La participation des édiles socialistes gantois à la visite royale fais l'objet d'un débat intéres-sant. On conclut en décidant à la presque una-nimité que les délégade de la Fédération bruxel-loise poseront au Conseil général la question de la participation des mandataires socialistes aux réceptions de chefs d'Etat.

DE BIENVENEE.

La berline une fois arrêtée à droite du baldaquin, la Souveraine et sa suite descendant par l'entrevoie. La grande-duchesse Marie-Adélaide reçoit les hommages des personnalités belges qui lui sont présentées par M le comte de Marchant d'Anembourg. Puis M, le comte de Bricy adresse à la Souveraine une allocution de bienvenue à faquelle elle répond avec beaucoup d'affabilité. Elle est d'ailleurs fort gracieuse, la jeune souveraine. Elle est vêtue d'un très simple costume tailleur gris perle.

Après les formalités protocolaires, la grande-duchesse prend place avec les personnalités de la suite dans la berline royale et s'entretient un instant encore avec M, le

(Voir suite plus loin.)

Les communes belges. — Il y a, en Belgique, 2,632 communes. En 1830, il y en avait 2,739 mais 943 d'entr'elles ont été cédées à la Hollande, par les traités de 1839; plus tard, 4 communes ont été supprimées, leur territoire avant été réuni à celui d'une commune voisine. Par contre, de 1831 à 1911, 140 communes comptaient, à fin décembre 1911, moins de 500 habitants; 106 en comptaient plus de 10,000.

La population des 14 communes formant l'agglomération bruxelloise était, en 1856, de 250.593 habitants. Elle est ajourd'hui de 724709 habitants. De 5,568 (en 1856), le chifre de la population de St. Gilles a passé 46,592. De 10,633, le nombre des habitants de Schaerbeek a passé à 85,399.

sant. On concitt de decidant à la presque unainité que les délégués de la Féderation bruxelu sans
loise poseront au Conseil général la question de
entenn'exén'eceptions de chefs d'Etat.
VoiExpesition de la beulangerie, à Liége.

Expesition de la beulangerie, à Liége.

Du 14 septembre au 8 octobre 1913 aura lieu
qu'ils
pouleula boulangerie. Cette exposition se tiendra
avait

Lége une exposition professionnelle de
la boulangerie. Cette exposition se tiendra
avait

Lége une exposition professionnelle de
la boulangerie. Cette exposition se tiendra
avait

Lége de l'illustre musicien que l'Institut de
France compte au nombre de see membres.